

Demande de Permis d'aménager / Permis de construire**Autre permis de construire****Identité du ou des demandeurs**

Identité : [Dénomination] TERRA NOBILIS 2 - [Raison sociale] TERRA NOBILIS 2

Numéro Professionnel : 83982978500014

Type de société : Société par actions simplifiée

Représentant : Monsieur QUATTRUCCI Bruno

Adresse : 54 Allée du plateau 93250 VILLEMOMBLE

Complément d'adresse : Code INSEE 93077

Adresse email : jp.freret@terrabilis.fr

Pays : France

 Vous acceptez de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration**Correspondant**

Identité : [Dénomination] Agence FRANC - [Raison sociale] Agence Franc

Numéro Professionnel : 50231930400015

Type de société : Société par actions simplifiée

Représentant : Monsieur DAOUDLARIAN Yann

Adresse : 7 Rue Bayard 75008 PARIS 08

Complément d'adresse : Code INSEE 75108

Adresse email : contact@agencefranc.com

Téléphone : 0142252607

Pays : France

 Vous acceptez de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration**Le terrain****Adresse du (ou des) terrain(s)**

Adresse : D17 28800 BONNEVAL

Complément d'adresse : ZAC DE LA LOUVETERIE

Superficie totale du terrain (m²) : 96238**Références cadastrales**

Préfixe	Section	Numéro	Surface (m ²)	Observation	Partielle
0	YA	265	4460		Non
0	YA	264	5593		Non
0	YA	37	8887		Non
0	YA	259	37025		Non
0	YA	263	6112		Non
0	YA	307	6596		Non
0	YA	266	4069		Non
0	YA	267	12971		Non
0	YA	203	8868		Non
0	YA	50	1657	Une partie du chemin rural n°50, d'environ 1 657 m ²	Non

Situation juridique du terrain

Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? : Non

Le terrain est-il situé dans un lotissement ? : Non

Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ? : Non

Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbaine) ? : Non

Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain Partenarial (P.U.P) ? : Non

Le projet est-il situé dans le périmètre d'une Opération d'Intérêt National (O.I.N) ? : Non

À remplir pour une demande concernant un projet d'aménagement

Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés

Quel que soit le secteur de la commune

- Lotissement
- Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre
- Terrain de camping
- Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances
- Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés
- Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports
- Aménagement d'un golf
- Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs
- Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol
- Aménagement d'un terrain pour au moins 2 résidences démontables, créant une surface de plancher totale supérieure à 40 m², constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs
- Aménagement d'une aire d'accueil ou d'un terrain familial des gens du voyage recevant plus de deux résidences mobiles

Dans les secteurs protégés

Aménagement situé dans un espace remarquable ou milieu du littoral identifié dans un document d'urbanisme comme devant être protégé

- Chemin piétonnier ou objet mobilier destiné à l'accueil ou à l'information du public, lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion ou à l'ouverture au public de ces espaces ou milieux
- Aménagement nécessaire à l'exercice des activités agricoles, de pêche et de culture marine ou lacustres, conchylicoles, pastorales et forestières

Aménagement situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords des monuments historiques

- Création d'une voie
- Travaux ayant pour effet de modifier les caractéristiques d'une voie existante
- Création d'un espace public

Aménagement situé dans un site classé ou une réserve naturelle

- Création d'un espace public

À remplir pour une demande concernant un lotissement

Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés : Non
Le projet fait-il l'objet d'une demande de vente ou location de lots par anticipation : Non

À remplir pour l'aménagement d'un camping ou d'un autre terrain aménagé en vue de l'hébergement touristique

Implantation d'habitations légères de loisirs (HLL)

Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante : Non

À remplir pour une demande comprenant un projet de construction

Architecte

Je déclare sur l'honneur que mon projet entre dans l'une des situations pour lesquelles le recours à l'architecte n'est pas obligatoire

Identité : DAUOULARIAN Yann
Adresse : 7 Rue Bayard 75008 PARIS 08
Complément d'adresse : Code INSEE 75108
N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : S12200PC000137053
Conseil Régional : ILE DE FRANCE
Téléphone : 0142252607
Adresse email : contact@agencefranc.com

Nature du projet envisagé

Nouvelle construction

Travaux sur construction existante

Le terrain doit être divisé en propriété ou en jouissance avant l'achèvement de la (ou des) construction(s)

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Le projet concerne la construction d'une Plate-Forme Logistique dite Bâtiment A constitué de :

o 6 cellules équipées d'abris de quais et desservies par une cour PL en façade Sud-Ouest

o 2 volumes de locaux de charge implantés en façade Nord-Ouest et Sud-Est.

o D'une zone technique en façade Sud-Est :

▪ Chaufferie, local technique photovoltaïque, poste de transformation et TGBT,

▪ Un local de technique abritant l'alimentation du système de sprinklage et un local surpresseur, ainsi que deux cuves correspondantes.

o 2 volumes de bureaux implantés en façade Sud-Ouest se développant sur 2 niveaux

Et d'un poste de garde dit Bâtiment B.

Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé), indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet : 1330

Informations complémentaires

Répartition du nombre total de logements créés par type de financement

Si le projet porte sur une annexe à l'habitation, précisions

Piscine Garage Véranda Abri de jardin Autres annexes à l'habitation

Répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces

Nombre de niveaux du bâtiment le plus élevé

Les travaux comprennent notamment

Extension Surélévation Création de niveaux supplémentaires

Information sur la destination des constructions futures en cas de réalisation au bénéfice d'un service public ou d'intérêt collectif

Transport Enseignement et recherche Action sociale Ouvrage spécial Santé Culture et loisir

Construction périodiquement démontée et ré-installée

Stationnement

Nombre de places après réalisation du projet : 180

Destination des constructions et tableau des surfaces

Destinations	Surface existante avant travaux	Surface créée	Surface créée par changement de destination	Surface supprimée	Surface supprimée par changement de destination	Surface totale
Bureaux		1250				1250
Entrepôt		39091				39091
Surfaces totales (m²)	0	40341	0	0	0	40341

À remplir lorsque le projet nécessite des démolitions

Votre projet nécessite-t-il des démolitions ? : Non

Participation pour voirie et réseaux

Le propriétaire ou le bénéficiaire de la promesse de vente est-il différent du demandeur ? : Non

Informations pour l'application d'une législation connexe

Nature des travaux envisagés

- Porte sur une installation, un ouvrage, des travaux ou une activité soumis à déclaration en application du code de l'environnement (IOTA)
- Porte sur des travaux soumis à autorisation environnementale en application du L.181-1 du code de l'environnement
- Fait l'objet d'une dérogation au titre du L.411-2 4° du code de l'environnement (dérogation espèces protégées)
- Porte sur une installation classée soumise à enregistrement en application de l'article L. 512-7 du code de l'environnement
- Déroge à certaines règles de construction et met en oeuvre une solution d'effet équivalent au titre de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation
- Relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne)
- Se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable
- Se situe dans les abords d'un monument historique

Pour un permis d'aménager un lotissement

- Je certifie avoir fait appel aux compétences nécessaires en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage pour l'établissement du projet architectural, paysager et environnemental
- Si la surface du terrain à aménager est supérieure à 2500 m², je certifie qu'un architecte ou qu'un paysagiste-concepteur a participé à l'établissement du projet architectural, paysager et environnemental

Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions

Surface taxable totale créée de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (m ²) :	40650
Surface taxable créée des parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale, ainsi que des locaux clos et couverts à usage de stationnement non situés dans la verticalité du bâti (m ²) :	0
Surface taxable créée des locaux clos et couverts à usage de stationnement situés dans la verticalité du bâti (m ²) :	0
Surface taxable démolie de la (ou des) construction(s) (m ²) :	0

Création de locaux destinés à l'habitation

Dont :		Nombre de logements créés	Surfaces créées hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (m ²)	Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (m ²)
Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes	Ne bénéficiant pas de prêt aidé			
	Bénéficiaire d'un PLAI ou LLTS			
	Bénéficiaire d'un prêt à taux zéro (PTZ)			
	Bénéficiaire d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS)			
Locaux à usage d'habitation secondaire et leurs annexes				
Locaux à usage d'hébergement et leurs annexes	Ne bénéficiant pas de prêt aidé			
	Bénéficiaire d'un PLAI ou LLTS			
	Bénéficiaire d'autres prêts aidés			
Nombre total de logements créés				

Extension de l'habitation principale, création d'un bâtiment annexe à cette habitation ou d'un garage clos et couvert.

Création ou extension de locaux non destinés à l'habitation

	Nombre créés	Surfaces créées hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (m ²)	Surfaces créées stationnement non situées dans la verticalité du bâti (m ²)	Surfaces créées stationnement situées dans la verticalité du bâti (m ²)
Nombre de commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m ² : Total des surfaces créées, y compris les surfaces annexes				
Locaux industriels et artisanaux ainsi que leurs annexes				
Maisons de santé mentionnées à l'article L. 6323-3 du code de la santé publique				
Entrepôts et hangars faisant l'objet d'une exploitation commerciale et non ouverts au public		40650		
Dans les exploitations et coopératives agricoles : Surfaces de plancher des serres de production, des locaux destinés à abriter les récoltes, héberger les animaux, ranger et entretenir le matériel agricole, des locaux de production et de stockage des produits à usage agricole, des locaux de transformation et de conditionnement des produits provenant de l'exploitation				
Dans les centres équestres : Surfaces de plancher affectées aux seules activités équestres				
			Surfaces créées	
Parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale				

Autres éléments créés soumis à la taxe d'aménagement

Cas particuliers

Les travaux projetés sont-ils réalisés suite à des prescriptions résultant d'un Plan de Prévention des Risques naturels, technologiques ou miniers : Non

La construction projetée concerne t-elle un immeuble classé parmi les monuments historiques ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques : Non

Autres renseignements

Pièces obligatoires pour tous les dossiers

Code	Description	Fichiers
PC01	Un plan de situation du terrain [Art. R. 431-37 a) du code de l'urbanisme]	TERRA NOBILIS - Bonneval - PC01 - PLAN DE SITUATION.pdf
PC02	Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier [Art. R. 431-9 du code de l'urbanisme]	TERRA NOBILIS - Bonneval - PC02 - PLAN MASSE.pdf TERRA NOBILIS - Bonneval - PC02R - PRINCIPES DES RESEAUX.pdf TERRA NOBILIS - Bonneval - PC101D - PRINCIPE DE DESENFUMAGE.pdf TERRA NOBILIS - Bonneval - PC101S - PRINCIPE DE STOCKAGE.pdf TERRA NOBILIS - Bonneval - PC102 - PLAN DES BUREAUX.pdf TERRA NOBILIS - Bonneval - PC103 - DETAIL SUR POSTE DE GARDE.pdf
PC03	Un plan en coupe du terrain et de la construction [Article R. 431-10 b) du code de l'urbanisme]	TERRA NOBILIS - Bonneval - PC03-05 - COUPES & FACADES - 1.pdf TERRA NOBILIS - Bonneval - PC04 - NOTICE DE PRESENTATION - TAILLE REDUITE.pdf TERRA NOBILIS - Bonneval - PC100 - TABLEAUX DES SURFACES.pdf
PC04	Une notice décrivant le terrain et présentant le projet [Art. R. 431-8 du code de l'urbanisme]	TERRA NOBILIS - Bonneval - PC104 - NOTICE DE SECURITE.pdf TERRA NOBILIS - Bonneval - PC105 - NOTICE D'ACCESSIBILITE PMR.pdf TERRA NOBILIS - Bonneval - CERFA BONNEVAL.pdf TERRA NOBILIS - Bonneval - PC00 - LISTE DES PIECES.pdf
PC05	Un plan des façades et des toitures [Art. R. 431-10 a) du code de l'urbanisme]	TERRA NOBILIS - Bonneval - PC03-05 - COUPES & FACADES - 2.pdf

Code	Description	Fichiers
A fournir uniquement si votre projet se situe dans un périmètre n'ayant pas fait l'objet d'un permis d'aménager		
PC06	Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement [Art. R. 431-10 c) du code de l'urbanisme]	TERRA NOBILIS - Bonneval - PC06 - INSERTIONS PAYSAGERES.pdf
PC07	Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme]	TERRA NOBILIS - Bonneval - PC07-08 - PHOTOGRAPHIES ENVIRONNEMENT PROCHE & LOINTAIN - 1.pdf
PC08	Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme]	TERRA NOBILIS - Bonneval - PC07-08 - PHOTOGRAPHIES ENVIRONNEMENT PROCHE & LOINTAIN - 2.pdf

Pièces complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet

Code	Description	Fichiers
Si votre projet est soumis à l'obligation de réaliser une étude d'impact		
PC11	L'étude d'impact ou la décision de dispense d'une telle étude [Art. R. 431-16 a) du code de l'urbanisme]	TERRA NOBILIS - Bonneval - PC11 - ETUDE D'IMPACT - TAILLE REDUITE.pdf
Si votre projet est tenu de respecter la réglementation thermique		
PC16-1	Le formulaire attestant la prise en compte de la réglementation thermique et, le cas échéant, la réalisation de l'étude de faisabilité relative aux approvisionnements en énergie, prévu par les articles R. 111-20-1 et R. 111-20-2 du code de la construction et de l'habitation [Art. R. 431-16 j) du code de l'urbanisme]	TERRA NOBILIS - Bonneval - PC16-1 - ATTESTATION DE PRISE EN COMPTE DE LA RT.pdf
Si votre projet porte sur une installation classée pour la protection de l'environnement		
PC25	Une justification du dépôt de la demande d'autorisation, d'enregistrement ou de déclaration au titre de la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement [Art. R. 431-20 du code de l'urbanisme]	TERRA NOBILIS - Bonneval - PC25 - JUSTIFICATIF DE DEPOT ICPE.pdf
Si votre projet se situe dans une zone d'aménagement concertée (ZAC)		
PC30	Une copie des dispositions du cahier des charges de cession de terrain approuvé et publié dans les conditions de l'article D.311-11-1 qui indiquent le nombre de m ² constructibles sur la parcelle et, si elles existent, des dispositions du cahier des charges, qui fixent les prescriptions techniques, urbanistiques et architecturales imposées pour la durée de réalisation de la zone [Art. R. 431-23 a) du code de l'urbanisme]	TERRA NOBILIS - Bonneval - PC30 - REGLEMENT DE LOTISSEMENT.pdf